

FORMATION « ACCUEILLIR LES AMATEURS D'ORNITHOLOGIE »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 02 33 71 65 42 | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr

Chargé de la communication digitale et de la presse

LE PARC NATUREL RÉGIONAL, UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



Les Parcs naturels régionaux ont été créés pour protéger, et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional tout territoire à dominante rurale reconnu pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine culturel, mais dont l'équilibre reste fragile. On en compte 56 en France. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, et fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Situé sur les départements du Calvados et de la Manche, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin se compose quant à lui,

d'un territoire de 146 000 ha, dont une vaste zone humide de 30 000 ha, la plus grande de Normandie, reconnue au niveau international (RAMSAR) et première zone humide herbagère de France. La richesse ornithologique du territoire tient de la diversité des milieux et paysages (marais, landes, littoral et bocage), aux pratiques agricoles relativement extensives de fauche et pâturage dans les marais et à la localisation géographique sur un axe majeur de migration. Parmi les milliers d'oiseaux qui fréquentent le territoire, 265 espèces sont connues dans la base de données du Parc naturel régional, soit 67 % des espèces normandes.



UNE FORMATION POUR ACCUEILLIR LES AMATEURS D'ORNITHOLOGIE

Dans le cadre du projet de coopération Leader mené sur le tourisme ornithologique, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a formé sur 2 jours plus de 50 prestataires touristiques du territoire pour améliorer l'accueil des visiteurs amateurs d'ornithologie.

Cette formation s'adressait aux prestataires touristiques du territoire du Parc naturel régional qui souhaitait enrichir leurs connaissances du territoire, particulièrement sur les oiseaux : hébergeurs, prestataires d'activités de pleine nature, guide, chargée d'accueil en office de tourisme.



Elle s'est déroulée en 2 temps un début octobre et un début décembre à la Maison du Parc à Carentan-les-Marais. Elle était encadrée par des animateurs nature de la Maison du Parc, une

formatrice du bureau d'étude [ATEMIA](#) et Nathalie Flambard en charge du tourisme durable au Parc naturel régional.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Affiner ses connaissances sur le territoire du Parc pour mieux la partager auprès des visiteurs
- Acquérir les connaissances de base relatives à l'ornithologie
- Identifier les oiseaux emblématiques du Parc et les principaux sites d'observation
- Acquérir les connaissances sur les clientèles ornithologiques
- Améliorer l'accueil et le conseil des visiteurs amateurs de découverte ornithologique
- Concevoir / améliorer des produits touristiques à destination des clientèles ornithologiques
- Rencontrer d'autres professionnels du tourisme intéressés par la thématique pour faire réseau



Contact pour en savoir plus : _____

> Si vous souhaitez intégrer ce réseau des prestataires touristiques, formé autour de l'ornithologie, n'hésitez pas à contacter Nathalie Flambard :

Mail : nflambard@parc-cotentin-bessin.fr

Téléphone : 02.33.71.65.38

> Toutes les informations sur le site du Parc naturel régional : <https://parc-cotentin-bessin.fr/les-prestataires-touristiques-formes-pour-accueillir-des-visiteurs-amateurs-dornithologie>